



Traité Kilaïm

Michna 9 - Chapitre 6

הפֶּרֶח הַיּוֹצֵא מִן הָעֵרִיס,
רוֹאִין אוֹתוֹ כְּאִלּוּ מְטַטֵּלֶת תְּלִיָּה בּוֹ;
כְּנִגְדּוֹ אָסוּר.
וְכֵן בְּדָלִית.
הַמּוֹתֵחַ זְמוּכָה מֵאֵילָן לְאֵילָן,
תַּחְתֶּיהָ אָסוּר.
סִפְקָה בְּחֶבֶל אוֹ בְּגָמִי,
תַּחַת הַסִּפּוּק מִתֵּר.
עֲשָׂאָה כְּדִי שְׂיֵהֵלֵךְ עָלֶיהָ הַחֹדֶשׁ,
אָסוּר.

Si le sarment dépassent de la treille, on fait comme si un fil à plomb y était suspendu [à son extrémité], et, en dessous, il sera interdit [d'ensemencer] ; et de même pour une dalit (une vigne saillante). Si on étire un sarment d'un arbre à un autre, en dessous de [ce sarment] il sera interdit [de semer]. Si on l'a prolongé avec une corde ou avec un jonc (car ce sarment était trop court), en dessous de la prolongation il sera permis [de semer]. Mais si on l'a faite pour que le nouveau [sarment] s'y développe, c'est interdit (de semer en-dessous).



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions